

SAINT-PIERRE

SEPTEMBRE 2007

Cher(e)s habitants(es),

C'est avec un grand plaisir que je vous adresse le Trait d'Union du conseil de quartier de Saint-Pierre du mardi 18 septembre 2007.

Cette réunion de quartier fut un moment particulier de rencontre en présence de monsieur le Maire.

Il a exposé les enjeux politiques qui se dessinent pour l'avenir à l'échelle de la Commune et de la Communauté d'Agglomération Ouest Etang de Berre.

Ce fut l'occasion ensuite de faire un point sur les réalisations du quartier et les perspectives de développement.

Enfin, nous avons longuement abordé des questions inhérentes à votre quotidien et ce fut toujours dans l'intérêt général.

Votre présence nombreuse comme de coutume est pour moi la marque de l'intérêt que vous portez à la Commune, à votre village et votre attachement sur la manière dont nous gérons à Martigues le Service Public.

Merci de votre confiance, c'est pour l'équipe municipale un encouragement à continuer notre action au service de Martigues et de ses habitants.

Je vous souhaite à présent une bonne lecture. Avec mes salutations respectueuses et dévouées.

Henri CAMBESSEDES

**Adjoint Spécial,
Président du Conseil de Quartier**

A la Maison de Saint-Pierre

La journée « portes ouvertes »
du 29 septembre 2007
a débuté la saison 2007/2008
Plus de 200 personnes sont
venues se renseigner
Quel succès !

De nombreuses activités artistiques, culturelles,
ludiques et sportives
composent le programme d'activités.
Venez le découvrir !

Cette année la préparation du carnaval
fera une grande place à la musique
Rejoignez-nous !

Chaque année le nombre de bénévoles aidant à
l'organisation des différents événements et
manifestations augmente
C'est une grande satisfaction !

Vous désirez vous renseigner ou vous inscrire ?

Contactez la Maison de Saint-Pierre
Chemin des écoles

☎ 04.42.06.10.42

ouverture du secrétariat 8h00-12h00,
13h30-17h30 les lundi, mardi, jeudi, vendredi,

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER
DE SAINT-PIERRE DU MARDI 18 SEPTEMBRE 2007

M. CAMBESSEDES, Président du Conseil de Quartier, est accompagné pour ce conseil particulier de Monsieur le Maire.

Il remercie les habitants, les présidents d'associations pour leur présence, ainsi que le personnel de la Maison Pour Tous.

M. CAMBESSEDES rappelle que les **conseils de quartier** existent à Martigues depuis 25 ans. Ils permettent aux élus d'effectuer un travail de proximité auprès de la population pour échanger, informer des choix, des projets municipaux, mais aussi apporter des améliorations au quotidien.

En 2006, sur l'ensemble de la Commune, plus de 6 800 personnes ont participé à la vie des conseils de quartier. A titre d'exemple, 80 personnes étaient présentes aux vœux du Maire à Saint-Pierre.

Il établit un bilan des **récentes réalisations sur le quartier** : l'aménagement de la route de Ponteau sur la portion de font de Maure, l'amélioration de l'acoustique de la salle polyvalente, la consolidation de la chaussée de la route de Ponteau face aux Réveillés et la mise en place de la collecte sélective des ordures ménagères dans le centre du hameau.

L'élu expose brièvement **les perspectives** concernant le quartier qui portent sur la poursuite de la route de Ponteau sur le tronçon en direction de Saint-Julien, l'extension du réseau d'assainissement jusqu'à la partie urbaine du hameau, et la réalisation de l'opération de logements publics locatifs SEMIVIM.

M. CAMBESSEDES laisse ensuite **la parole à Monsieur le Maire**. Martigues est la 4^e ville des Bouches-du-Rhône, avec une population d'environ 46 000 habitants. Elle jouit d'un niveau d'équipement social, culturel et sportif remarquable, équivalant à une commune de 100 000 personnes. La Ville est intégrée à une intercommunalité qu'elle a souhaitée, avec des moyens d'action conséquents qui lui permettent de poursuivre son développement. La Municipalité souhaite que la Commune conserve ces acquis, évolue harmonieusement pour assurer le maintien de cet art de vivre propre à Martigues.

Cette prospérité est enviée par Marseille qui souhaite étendre son influence sur le pourtour de l'Étang de Berre jusqu'à Fos-sur-Mer par le biais de la Communauté Urbaine de Marseille. Cette absorption viserait à capter des ressources fiscales qui financeraient les projets du grand Marseille Provence Métropole. Car Marseille est endettée et supporte de lourdes charges pour peu de revenus. Des élus de diverses tendances politiques convoitent la richesse des communes du pourtour de l'Étang de Berre, liée aux revenus de l'industrie pétrochimique.

Monsieur le Maire craint un changement législatif qui fasse évoluer les règles d'intégration de l'intercommunalité. Les communes pourraient alors être contraintes à rejoindre une intercommunalité contre leur gré.

Il s'agit d'un enjeu primordial dont les incidences pour les populations seraient très concrètes. Martigues ne récupérerait plus 80% de la taxe professionnelle, la taxe d'habitation augmenterait de 30%, ainsi que la taxe locative. Une taxe d'enlèvement des ordures ménagères viendrait s'ajouter à une taxe sur les transports et à une taxe communautaire. Les services publics exploités en régie, comme la Régie des

Eaux, seraient intégrés à la Communauté de Marseille, et les prix seraient revus à la hausse. Ce serait donc un ensemble de contributions directes nouvelles dont les Martégaux auraient à s'acquitter.

Par ailleurs, les transports scolaires ne seraient plus gratuits, le coût de la restauration scolaire ne serait plus supporté à 50% par la Commune, ainsi le niveau de contribution indirecte augmenterait encore à la charge des familles.

Enfin, ceci signifie aussi une perte d'autonomie locale des populations et de leurs représentants, sans précédent. Des communes ont été intégrées de force et se trouvent pieds et poings liés, telle la Commune de Châteauneuf-les-Martigues qui cherche vainement l'opportunité de sortir du Grand Marseille.

C'est pourquoi, pour le prochain mandat, Monsieur le Maire souhaite renforcer le développement de la Ville et son poids démographique à 50 000 habitants, afin de consolider le statut de Martigues ville centre de l'Ouest de l'Etang de Berre.

Cette question stratégique nécessite une majorité politique solide dans l'optique des prochaines élections qui seront déterminantes. Il renouvelle le besoin d'une unité politique forte pour faire front face à un enjeu local qui dépasse la question des simples clivages politiques. Il souhaite que ce qui a été bâti parfois avec difficulté soit maintenu dans l'intérêt de Martigues et de sa population.

La **discussion s'engage** par la remarque d'un habitant, qui trouve anormal le fait que Martigues accueille et supporte l'industrie avec ses avantages et ses inconvénients tandis que Marseille s'approprierait unilatéralement les richesses sans contraintes d'aucune sorte.

Un habitant du font de Maure exprime sa satisfaction de voir la route de Ponteau élargie et confortable. Il regrette néanmoins la vitesse excessive avec laquelle certains automobilistes empruntent la voie. Il soumet l'idée de ralentisseurs. Cette question rejoint celle de la vitesse sur la route départementale aux Ventrons.

Monsieur le Maire répond qu'il y a des contradictions insurmontables dans la nature humaine ; dont celle qui consiste dès lors que l'on améliore la qualité d'une voie à prendre plus de risques en conduisant.

M. CAMBESSEDES répond aux interrogations concernant la poursuite du réaménagement de la route de Ponteau. La portion suivante est en instruction. La déclaration d'utilité publique nécessaire à l'expropriation doit aboutir prochainement afin de laisser place à la programmation des travaux.

Le carrefour à la descente du cimetière a donné lieu récemment à un accident, heureusement sans trop de gravité. Le lieu est sensible, c'est pourquoi la Ville a installé des miroirs, néanmoins la cause première de ce type d'accident reste principalement la vitesse excessive. L'élue de quartier réitérera sa demande au Département de traiter la traversée du village.

La discussion se poursuit à propos des cas d'irrégularité à l'urbanisme. Il est fait état de sept procès verbaux effectués depuis janvier 2007. La Ville contrôle et engage des poursuites en la matière. M. CAMBESSEDES ajoute que si des habitants ont des scrupules à transmettre des signalements, lui est prêt à relayer toutes informations utiles auprès des services compétents.

Un représentant du CIQ de Saint-Pierre, regrette un manque de concertation des citoyens dans le développement de l'action municipale. Il souhaiterait que les habitants puissent exposer leurs remarques sur le projet de lotissement public et que celles-ci puissent être prises en compte.

Monsieur le Maire répond que tout projet fait l'objet d'une information, par le conseil municipal tout d'abord ouvert au public, par sa publication disponible en mairie, par la presse qui relate les échanges, la radio, la télévision locale, et le

bulletin mensuel Reflets. D'autre part, des réunions de conseil de quartier exposent les projets auprès des habitants, associations ou syndics.

M. CAMBESSEDES précise que rien n'est encore dessiné sur le projet de logements SEMIVIM. Il ajoute qu'échanger et concerter ne signifie pas réduire le rôle d'élu qui doit conserver en dernier ressort le choix de décider en toute responsabilité. C'est pourquoi il a été légitimement élu par la population. Il y a des dossiers faciles, d'autres plus difficiles où l'unanimité n'existe pas et où pourtant il y a urgence à faire des choix. La démocratie directe ne doit pas être dévoyée au profit des plus habiles. Les procès d'intention s'appuyant sur le principe de précaution sont souvent bien utiles pour imposer l'immobilisme et céder à des groupes restreints peu soucieux en vérité de l'intérêt du plus grand nombre.

Une personne questionne l'élu à propos de l'ADSL (ligne d'abonné numérique à débit asymétrique) d'un niveau insuffisant à Saint-Pierre pour pouvoir bénéficier des offres de téléphonie et des chaînes télé numériques. M. CAMBESSEDES répond que France Télécom privilégie la rentabilité avant la qualité du service et que les zones peu urbanisées ne font pas l'objet d'une stratégie de développement. M. CAMBESSEDES regrette que l'opérateur historique Français ne porte plus les valeurs d'un service basé sur l'égalité de traitement des usagers et des territoires : **le Service Public**. Le haut débit ADSL est insuffisant à Saint-Pierre tandis que le quartier des Laurons ne le possède même pas. C'est une question que la Ville a portée devant le Directeur Régional de France Télécom dont elle attend des propositions. Néanmoins, l'ADSL d'aujourd'hui est déjà dépassé par la technologie de la fibre optique qui permettra demain d'autres potentialités. Il reste à savoir comment les zones rurales seront pourvues dans l'avenir.

La réunion s'achève sur la présentation du programme d'activités de la Maison Pour Tous.

Son Directeur, Farid GUIDOUM, fait état des activités régulières proposées, du fonctionnement du centre de loisirs ouvert sans hébergement (C. L. S. H.), de l'offre de séjours, des soirées à thème et des sorties en partenariat avec les associations

Le Conseil de Quartier de Saint-Pierre a eu lieu le mardi 18 septembre 2007 à la Maison de St-Pierre
Il a débuté vers 17h30 pour une durée de 2h00.

91 personnes étaient présentes, réparties de la manière suivante :

- **Monsieur le Maire**
- **M. CAMBESSEDES,**
- **6 Techniciens** représentants des Services Municipaux,
- **3 Journalistes**
- **80 habitant(es)** et représentants d'associations